

La préfecture de la Région Normandie a dévoilé les chiffres concernant les primes à l'embauche qui ont été versées depuis janvier 2016. Ce sont au total 18 650 aides qui ont été attribuées au 15 juin 2016 à des TPE et PME, principalement sur des CDI et bénéficiant à des jeunes. Le Calvados en comptabilise 5500, l'Eure 2700, la Manche 3100, l'Orne 1550 et la Seine-Maritime 5800, cette aide à l'embauche étant versée trimestriellement et pouvant atteindre 4000 euros. Cela équivaut pour un salarié au SMIC à une prise en charge à 100% des cotisations patronales pendant une durée de 2 ans. www.normandie.fr